

Compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale

du 25 février 2023 à 14h30

Résidents présents :

Mme MORAND, Mme MILE, Mme BAYARD, Mme BARLAND, Mme TARDIEU, Mme OLIVE (invitée), Mme PRIEUR (invitée), M. CHARLES, Mme OLIVA, Mme SOISSONS (invitée), M. SCHWEITZER.

Représentants des familles :

M. MILE (neveu de Mme MILE), M. BEQUET (gendre de Mme PEYNON), Mme MALHIÈRE (fille de Mme BROZE). Sont excusés Mme CHARNIER, Mme MERCIER, Mr NEBOUT.

Représentants du personnel :

Lucie CHIZELLE, Clarisse BOST, Stéphane MONNIER.

Représentant du CA de la Maison St Joseph : Mme VERDIER-GORCIAS.

Le directeur : M. FONLUPT

Début de la réunion 14h30

- Le compte-rendu de la réunion précédente du 17/09/22 est adopté à l'unanimité des membres présents.
- Modifications dans le fonctionnement et la composition du CVS
Suite à « l'affaire Orpéa » des changements ont eu lieu dans le fonctionnement et la composition des CVS afin de mettre plus de « démocratie sociale » dans les établissements. M. Fonlupt reprend les articles du nouveau décret et pointe les changements qu'il implique au sein de notre règlement intérieur du CVS.
- Ce nouveau règlement intérieur, ainsi modifié est donc ensuite soumis à l'approbation du CVS et adopté à l'unanimité.

M. MILE demande si l'ARS peut être présente lors des CVS ? M. FONLUPT pense qu'il est possible de les inviter, mais sans être certain d'une réponse positive.

M. MONNIER prend le relais de M. FONLUPT afin d'expliquer pourquoi les animateurs ont élaboré un projet de service spécifique « animation ». M. MONNIER détaille ce projet de service point par point et précise que ce document sera diffusé aux membres du CVS pour qu'ils en prennent connaissance et qu'il sera validé lors du prochain CVS.

- Election du (de la) Président (e) :
Suite au départ de l'ancienne présidente et à la nouvelle version du CVS, il convient d'élire le (ou la) Président(e) du CVS. Le CVS fait le choix de désigner un duo de 2 co-présidents. Après appel des candidatures, sont élus à l'unanimité des membres présents M. SCHWEITZER et Mme TARDIEU en tant que co-présidents.

- Retour sur la situation liée au COVID-19

La Maison a dû faire face à des cas de COVID début février 2023. Le premier cas a été repéré « par hasard » lors d'une hospitalisation. Par la suite d'autres résidents et personnels ont été touchés (en tout 25 personnes : 12 résidents et 13 salariés). Toutefois les conséquences n'ont pas été graves car la quasi-totalité des résidents la Maison a reçu la dernière dose en fin d'année 2022.

Il est prévu de fêter la Saint-Joseph le 20 mars dans la grande salle d'animation, de manière collective.

Par ailleurs, si tout se passe comme prévu, le personnel pourrait ne plus être dans l'obligation de porter un masque à partir du 01 avril.

- Le point sur les investissements en matériel qui ont été retenus et présentés à l'ARS pour une demande de financement :

- Les 5 moteurs pour les chambres
- Le chariot d'activités « flash » pour la MAMA et le PASA
- La plate-forme de pesée
- Les 10 chaises à accoudoirs rétractables
- L'ajout d'une citerne à gasoil pour une autonomie accrue du groupe électrogène.

M. FONLUPT évoque un projet à plus long terme de mise en place de panneaux photovoltaïques (toiture + ombrières sur le parking)

On peut également ajouter à cette liste la plantation d'une dizaine d'arbres fruitiers en lieu et place des pins qui ont été abattus pour cause d'infection par les chenilles processionnaires.

- Questions diverses abordées lors de la réunion préparatoire :

Comme préalable à chaque réunion du CVS, une réunion s'est tenue avec l'ensemble des résidents volontaires pour préparer cette réunion du CVS. Il en est ressorti les points suivants :

Repas/Cuisine :

« Lorsqu'on n'aime pas quelque chose il n'y a pas toujours quelque chose pour remplacer. Ou alors c'est de la purée, tout le temps de la purée.

Lorsqu'on a des soucis de santé et qu'on ne peut pas manger un aliment, malheureusement on a de la purée faite à partir de l'aliment en question.

Je n'ai eu qu'une tranche de rosette, je ne suis pas malade. Il y a parfois des problèmes de quantité.

Au petit-déjeuner, j'avais faim on ne m'a donné que 2 morceaux de pain.

Lorsqu'il y a de la soupe aux vermicelles, il y a souvent trop de vermicelles, elle est trop épaisse.

L'omelette aux pommes de terre n'est pas bonne. Les frites sont trop sèches. »

M. FONLUPT précise que ces questions ont toute leur place lors de la commission MENU qui se réunit tous les trimestres.

Il précise que la consigne générale est que les résidents ne doivent pas « manquer » et qu'il est possible d'être « resservi » dans la mesure du possible (sauf contre-indication). Les remarques qualitatives seront transmises aux services concernés (cuisine et diététicienne).

« Lorsqu'il y a des changements de places pour les personnes à table, ça pose souvent des problèmes, il y a peu ou pas d'explications. »

La même remarque a été faite au dernier Conseil de la Vie Sociale, effectivement, des explications doivent être données lors de ces changements qui ont toujours une raison (organisation du service, passage des fauteuils roulants, mésentente entre résidents, dégradation de l'état de santé qui oblige à les aider à manger, etc.)

Vie quotidienne :

« Lorsqu'on sonne les temps d'attente sont souvent bien longs. Parfois 1 heure. »

M. FONLUPT a bien conscience de ces soucis mais précise que les moyens sont parfois limités en terme de personnel, les accompagnants sont parfois peu nombreux (notamment la nuit et le dimanche).

« Le personnel manque de tact (« je n'ai pas 4 mains », « ce n'est pas l'heure d'aller aux toilettes » ...), il est parfois désagréable -surtout les jeunes et les intérimaires.

Lorsqu'on veut aider une personne (pousser un fauteuil par exemple) on nous interdit de le faire. »

M. FONLUPT a bien conscience que certains membres du personnel n'ont pas le comportement adéquat. Il fera de nouveau passer le message. Pour ce qui est de l'entraide entre résidents M. FONLUPT l'encourage tout en précisant qu'il comprend les problèmes de sécurité que cela peut entraîner.

Mme MALHIERES demande si la fête des familles aura lieu. M.FONLUPT lui répond que cette question a déjà été évoqué en réunion professionnelle mais sans être tranchée encore.

« Il y a des objets qui disparaissent dans les chambres (Broche, brosses à dents, soutien-gorge, argent...). Notamment lorsqu'elles sont fermées à clef. On a parfois l'impression que les chambres sont « fouillées ».

La situation est inacceptable mais M. FONLUPT n'a malheureusement pas de solution à apporter, il faudrait prendre les personnes malveillantes « la main dans le sac », ce qui est très difficile. Il faut garder aussi en tête qu'il y a des personnes déambulantes qui sont susceptibles de « déplacer » des objets d'une chambre à l'autre.

« Certains visiteurs ne portent pas ou mal les masques qui sont censé être obligatoires. »

Il est vrai que certains visiteurs ne respectent pas les consignes de sécurité sanitaire en vigueur. Il ne faut pas hésiter à leur rappeler.

Médical/paramédical :

« Certains rendez-vous médicaux ne sont pas respectés.

Certains soins quotidiens ne sont pas effectués tous les jours.

Les aides-soignantes sont plus souples que les infirmières qui refusent de faire certains soins. »

Il est bon de rappeler que ces remarques sont « individuelles » et qu'elles ne reflètent pas forcément une situation habituelle.

Mme MALHIERES demande des précisions sur une erreur médicamenteuse qui a eu lieu pour sa mère. M. FONLUPT lui répond en reprenant la chronologie des faits. Il précise que l'erreur est humaine et reste toujours et malheureusement possible, mais qu'il est du devoir de la maison de s'assurer que ces erreurs se répètent le moins souvent.

Hôtellerie/Ménage/Bâtiments :

« Les locaux sont propres, rien à redire.

Toujours rien de nouveau en ce qui concerne le trou vers le puit. Les résidents n'empruntent pas ce passage de peur de tomber et les fauteuils (notamment les lourds) sont entravés.

Malheureusement, en ce qui concerne le « trou » il n'y a pas de solution « facile » à mettre en place car c'est la forme du terrain naturel. La seule solution serait de cimenter complètement l'endroit.

Animation :

« Tout va bien, les animateurs proposent des activités intéressantes et diversifiées.

Il faudrait encore plus de musique, c'est une activité qui met de la joie. »

Mme PRIEUR conclut la réunion sur une note positive en affirmant qu'elle a connu beaucoup d'établissement depuis qu'elle est malade et que globalement la Maison St Joseph est une très bonne maison, avec un personnel très attentionné.

Fin de la réunion 17h15

Secrétariat de séance assuré par Stéphane Monnier.